



Adveniat regnum tuum  
Dien protège la France!  
Dimanche 8 mars. — II<sup>e</sup> DIM. DE CAREME

## La journée

Vendredi après-midi, la Chambre a discuté une interpellation sur l'exploitation des lignes postales du Sud-Atlantique.  
Le matin, elle avait terminé la discussion sur l'enseignement professionnel agricole.

Le mois prochain, la Russie mobilisera ses corps d'armée, par mesure d'urgence.

Deux généraux brésiliens, deux colonels, deux directeurs de journaux ont été arrêtés à Rio-de-Janeiro.

Les Épirotas ont fait connaître leurs conditions aux Albanais.

Le général Huerta se dit sûr d'écraser les rebelles.

## La Congrégation de Paris

Comme nous l'avons annoncé, le X<sup>e</sup> Congrès diocésain s'ouvrira lundi matin 9 mars, 16, rue des Saints-Pères, sous la présidence de S. E. le cardinal Amette. Ce Congrès aura pour sujet :  
« La famille ».  
La veille, le dimanche 8 mars, aura lieu, à 8 heures, dans la même salle, l'assemblée générale des Associations catholiques des chefs de famille du diocèse.  
On trouvera des cartes de congressistes, à l'entrée de la salle du Congrès et 50, rue de Bourgogne. La souscription au compte rendu du Congrès donne droit à une carte d'entrée gratuite.

## Par amour de saint Joseph

Ce fut la gloire de saint Joseph d'être appelé à nourrir Celui qui alimente le monde. C'est aussi aux regards de la foi un grand honneur que de nourrir ceux qui, par vocation, doivent un jour donner aux âmes le pain eucharistique. Ils en sont bien convaincus les généraux bienfaisants de l'Œuvre de Notre-Dame des Vocations. Cette œuvre, née d'un noble cœur, n'a cessé d'être fidèle à l'inspiration de son chef, le fondateur, le P. d'Alzon, de se préoccuper, sous la garde de saint Joseph, son divin Pourvoyeur, de former dans tous les enfants des gardiens et des protecteurs de Jésus. Aujourd'hui encore, elle continue sur une terre d'exil, au Natchez de la pauvreté et du travail, sa belle mission, heureuse, par la formation des enfants qui lui sont confiés, de servir avec fruit l'Eglise et la France.

La faire connaître, c'est la faire aimer et la secourir c'est s'attirer la protection très spéciale de saint Joseph.

Pour atteindre ce double but, prière de bien vouloir faire parvenir les offrandes à M. l'abbé Mazmin Vion, 9, rue Montessuy, Paris, ou à nos bureaux, sans oublier de réclamer la petite brochure « A la conquête des âmes ».

## Les romans populaires à 20 centimes

Vient de paraître  
**Notre frontière**  
par PAULIN COMTAT

Roman patriotique, tout d'actualité, Notre Frontière est l'histoire de la guerre de demain. Dans la formidable mêlée qui se produira quelque jour entre la France et l'Allemagne, de quel côté seront les plus grandes chances de succès ? Qui sera victorieux ? M. Paulin Comtat nous donne un poignant récit de ce duel gigantesque et nous en met sous les yeux le résultat définitif acquis grâce à une invention qui a fait récemment quelque bruit dans les journaux. L'ardent patriotisme de l'auteur est communicatif et l'on tressaille d'émotion et d'espérance en dévorant ces pages vibrantes. Le vœu de tous les bons Français est très heureusement symbolisé sur l'étiquette couvrant de ce petit volume.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris

## Messe des enfants

Cette brochure est à répandre dans les écoles, les catéchismes et les patronages. Rien de meilleur pour apprendre aux enfants à assister à la sainte messe, et les aider à préparer leurs confessions et leurs communions.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris

## La Russie contre le catholicisme

en Autriche-Hongrie et dans les Balkans

Quand Robinson Crusoe eut quitté son île, il revint en Angleterre, se maria, eut trois enfants et s'établit à la campagne. Mais le goût des aventures le poursuivait : n'y tenant plus, il retourna dans son île, cingla vers Madagascar, échoua au Bengale, gagna la Chine et retourna en Europe par la grande Tartarie. Daniel de Foë a raconté toutes ces aventures qui sont peu connues chez nous. On pense si le pauvre Robinson, plus que sexagénaire, se sentit heureux, au sortir de la Chine païenne, de fouler sous ses pieds le sol moscovite : « Ne vous emballez pas, lui répondit un de ses compagnons, les Russes sont une drôle d'espèce de chrétiens. »

Nous pourrions aujourd'hui, deux cents ans après de Foë, faire une réflexion identique : Les Russes sont une drôle d'espèce de chrétiens, car tous leurs efforts ne visent qu'à miner le catholicisme. Dernièrement (le 3 mars), en Hongrie, à Marmaros-Sziget, il s'est joué un procès considérable qui met dans tout son jour l'action néfaste de l'orthodoxie russe. Les inculpés — ils étaient plus de cent, dont vingt-trois seulement furent acquittés — étaient poursuivis pour excitation méthodique contre le catholicisme. Grâce à une campagne forcée dont l'argent russe faisait tous les

de liturgie grecque — paraît, dans l'opinion des hommes d'Etat hongrois, avoir répondu à ce dessein. Au point de vue religieux, nous n'avons qu'à constater une chose, c'est que cette initiative a exaspéré l'orthodoxie en même temps que le sentiment national roumain. On connaît, en effet, le nom des deux coupables de ce criminel attentat : c'est un Roumain, Catareu, et un Russe, Kirilof, lesquels se sont d'ailleurs, leur coup accompli, éclipsés en automobile. On peut l'affirmer en toute sécurité : c'est la Russie, c'est l'orthodoxie russe qui les a dirigés, armés, payés et sauvés.

Ce qui se passe en Bulgarie depuis un an n'est pas moins suggestif. Le but de la Russie dans les Balkans est de constituer une Fédération orthodoxe destinée à démembrer l'Autriche-Hongrie catholique. Mais cette Fédération ne sera jamais complète ni efficace sans l'adjonction de la Bulgarie. Or, la Bulgarie, et pour cause, ne veut pas s'y agréger. La Bulgarie, plus tolérante pour le catholicisme que la Serbie ou la Grèce, a toujours été suspecte à la Russie. La présence à Sophia du tsar Ferdinand, catholique, est odieuse à Saint-Petersbourg. Aussi, dans sa politique bulgare, la Russie poursuit-elle deux fins : affaiblir d'abord la Bulgarie, de façon à lui ôter son hégémonie naturelle ; lâcher ensuite de détrôner le tsar Ferdinand pour le remplacer par une de ses créatures orthodoxes, qui combattrait l'Autriche et le catholicisme. Subsidiairement, lâcher d'amener au pouvoir en Bulgarie un parti russeophile quel qu'il soit, socialiste ou agrarien. La Russie pourrait ainsi parvenir à l'union balkanique et, de connivence avec l'Italie et avec l'Allemagne, déchaîner sur la



L'évêché de Debreczin avant l'attentat  
Une de ses chambres après l'attentat  
(Dans le médaillon, le portrait de Mgr Miklossy)

frais, ils espéraient fomenter une rébellion contre l'empereur d'Autriche et la religion d'Etat. L'exposé des motifs du jugement de Marmaros-Sziget le reconnaît formellement :

Dans les brochures que les accusés ont répandues, y est-il observé, les dogmes et le clergé de la religion catholique sont outragés, en outre le tsar est célébré comme le gardien de la vraie foi et le protecteur de l'orthodoxie, ainsi que comme le libérateur du joug hongrois. Les territoires de la frontière sont représentés comme étant de droit des fragments de la Russie, qui seront incorporés à la Russie.

Le catholicisme spécialement visé par cette propagande russe est le catholicisme de rite uniate grec. A tort ou à raison, la Russie emploie toutes ses forces contre les uniates qu'ils soient du rite grec ou slave. C'est contre eux qu'a été dirigé l'attentat tout récent de Debreczin, également en Hongrie, au cours duquel six personnes furent tuées et huit blessées ; l'évêque, Mgr Miklossy, échappa que par miracle, pour ainsi dire, à la ruine de son palais.

Nous n'avons pas à entrer ici dans le problème délicat et grave de la lutte des nationalités en Hongrie. Peut-être, ainsi que la Germania le reconnaît, les Hongrois ont-ils tort de vouloir magyariser à outrance la Transylvanie roumaine. De fait, la création assez récente du diocèse de Debreczin (1876) catholique, mais d'origine hongroise, a été une erreur.

double monarchie apostolique la tourmente la plus terrible que le trône de saint Etienne ait connue.

On sait avec quelle rouerie la Russie est parvenue à affaiblir momentanément la Bulgarie, premier article de son programme. Elle poursuit le second avec patience, et l'on sait aussi quelle campagne de presse, elle a réussi à mener en France jusque dans des journaux lus par des catholiques, contre le tsar Ferdinand I<sup>er</sup>. Parallèlement, elle tâche de corrompre les hommes d'Etat bulgares en vue des prochaines élections.

C'est ainsi qu'un journal bulgare, la Kamabana, a pu récemment dévoiler le manège assez grossier de la Russie. Dans un article retentissant, il montre comment la Russie a gagné à sa cause le parti socialiste bulgare et certains hommes d'Etat. Nous allons résumer les faits qu'il expose :

Le 3 novembre 1913, le prince Troubetzkoy, gérant la section balkanique au ministère des Affaires étrangères à Pétersbourg, envoya, par la légation russe à Sophia, une lettre datée du 26 octobre à M. Danef, lui demandant ce qu'il fallait faire pour rompre l'influence russe perdue en Bulgarie. Celui-ci trouva qu'en lui de compte, il ne restait qu'un moyen : faire abdiquer le roi Ferdinand et l'éloigner immédiatement de pour qu'il n'entrave les desseins russes.

A cette réponse de Danef, voici ce que l'or russe se mit à affluer en Bulgarie :  
1<sup>er</sup> Le 14 novembre, le chef du service d'espionnage à la légation russe de Sophia relira de la Banque nationale bulgare une somme de 75 000 francs envoyée de Pétersbourg ;  
2<sup>er</sup> Le 19 novembre, le premier secrétaire de la légation russe à Belgrade arriva à Sophia, portant avec lui la somme de 125 000 francs en or ;  
3<sup>er</sup> Le 2 décembre, le courrier de l'ambassade russe à Constantinople apporta 100 000 francs ;  
4<sup>er</sup> Le 20, le courrier de la légation de Sophia, Doublavsky, reçut dans le vice-consulat russe, à Routschouk, du courrier de la légation impériale russe à Bucarest 125 000 francs qu'il apporta le 24 à Sophia ;  
5<sup>er</sup> Le 5 janvier 1914, la Banque foncière des Balkans reçut de la Banque commerciale russe de Pétersbourg, au nom de la légation russe à Sophia, la somme de 50 000 francs ;  
6<sup>er</sup> Le 13 ou 14 janvier, la Banque nationale bulgare reçut la somme de 27 000 francs de la légation russe, somme envoyée à M. Danef le 18, à 5 heures du soir ;  
7<sup>er</sup> Le 16 janvier fut reçu, à la Banque foncière russe, la somme de 48 000 francs au nom de la légation russe à Sophia, qui pria la banque de la faire remettre par un de ses agents à une personne de Goumladjik, qu'elle désignerait ;  
8<sup>er</sup> Le 22 janvier furent versés, à la même Banque, de la part de Pétersbourg, 20 000 francs au nom du monastère russe de Chippka ;  
9<sup>er</sup> Le même monastère reçut l'ordre de la légation russe, le 16 janvier, de verser à la Banque de Sofia, par l'un de ses agents de Stara-Zagora, toutes les sommes qui s'y trouvaient en son nom.

La Russie envoyait donc, en trois mois, en Bulgarie : 655 000 francs ainsi répartis : 120 000 francs à M. Danef ; 85 000 francs à un journal par un officier en retraite ; 110 000 francs à un autre journal quotidien par un ancien ministre plénipotentiaire ; 70 000 francs au chef d'un des groupes de gauche ; 45 000 francs à un chef moindre du même groupe, que les socialistes étroits « doivent connaître ; 120 000 francs enfin à un chef d'un autre groupe de gauche.

Ces révélations furent démenties par le Mir (russophile) et le Narodni-Prava (gouvernement). Personne ne fut dupe de ces démentis. On sait trop bien comment la Russie procède. Elle essaya jadis d'acheter Stamboulouf pour un million.

Il est établi, écrit le Kamabana, que le fait de la tentative russe d'acheter Stamboulouf est authentique. Thokharof a proposé à Stamboulouf ainsi qu'à M. D. Tontchev, alors président de la Chambre, que la Russie leur donnerait de l'argent (la somme, disait Thokharof, importe peu, dites seulement combien vous voulez) à la seule condition qu'ils consentent à expulser Ferdinand et à établir chez nous l'influence russe d'une façon complète et indestructible. On sait que ni l'un ni l'autre ne se vendirent. Tontchev eut la fortune d'échapper à la vengeance russe, mais Stamboulouf n'y réussit pas. Donc les démentis de la légation russe, du Mir et du Narodni-Prava, ne font que confirmer les révélations que nous avons faites. Nous possédons du reste encore d'autres confirmations.

Et le Kamabana conclut ainsi :  
La diplomatie russe montre à la Serbie la Bosnie-Herzégovine, à la Bulgarie la Macédoine, à la Grèce l'Epire albanaise et la Thrace bulgare, à la Roumanie la Transylvanie, en les persuadant toutes que l'Autriche-Hongrie est l'ennemi héréditaire, et que si elle est écartée, l'idéal national de chaque Etat balkanique sera atteint. Telle est la base des nouvelles tentatives balkaniques. Mais la Bulgarie refuse d'y entrer. C'est pourquoi la Russie mobilise tous ses agents secrets pour amener au pouvoir à Sophia un parti de russophiles. Mais nous avons foi dans l'inepuisable force de notre peuple. Le bon sens de l'honnête et laborieux Bulgare déjouera les desseins infernaux de la diplomatie russe. Bien des fois déjà la Russie voulut asservir la Bulgarie. Avec Battenberg, elle avait ses généraux au Conseil des ministres, sous Stamboulouf elle nous inonda de faiseurs de troubles tout en essayant de l'activer. Mais elle échoua. Elle échouera encore une fois. Elle échouera plus tard Karavelof et Malinov. Ceux-là resteront Bulgares avant tout. Elle eut plus de succès avec les Narodniaks et les Danévistes auxquels s'adjoignirent aujourd'hui les radicaux et les socialistes larges. C'est sur ceux-là qu'elle compte. Eh bien le moment est venu où elle échoue et certain. Le peuple bulgare a plus que jamais besoin de la paix pour se refaire. La Russie veut créer dans les Balkans une armée d'un million d'hommes pour la jeter sur l'Autriche, pendant qu'elle-même occuperait Constantinople et les points stratégiques de sa politique d'expansion mondiale. On ne nous donc la Russie et ses conjurations !

Nous n'ajouterons, pour notre part, qu'un commentaire très bref aux paroles courageuses du Kamabana.  
Convient-il qu'un catholique collaborateur, même de loin, avec un Etat dont le but est de ruiner le catholicisme en Europe au profit de la barbarie orthodoxe ?  
Convient-il qu'un Français collabore à une politique qui a pour visée la destruction de l'Autriche-Hongrie, c'est-à-dire, par voie de conséquence, la création d'une Allemagne de 100 millions d'habitants et d'une Italie de 60 ?  
Est-ce utile ?  
C'est pourtant la besogne à laquelle se livrent, inconsciemment, nous osons l'espérer, notre diplomatie officielle et nos journaux officiels.

R. T.

## ROME

L'audience de Mgr Charost

Par dépêche de notre correspondant particulier, 5 mars :

Le Saint-Père a reçu ce matin Mgr Charost, S. S. Pie X exprimant à l'évêque de Lille sa haute satisfaction après avoir entendu le témoignage chaleureux que celui-ci rendit à l'esprit de foi, au zèle et à la docilité filiale de son excellent clergé. Mgr Charost dit au Pape l'union fraternelle et la confiance rétrospective que se montrent

sur tous les points le diocèse de Lille et l'archidiocèse de Cambrai. Le Souverain Pontife ne dissimula pas la satisfaction qu'il en éprouvait ; Sa Sainteté s'intéressa vivement au projet de construction des nouveaux Séminaires pour le diocèse de Lille, bénissant avec effusion les donateurs, dont les générosités y contribueront. Il chargea aussi Mgr Charost de transmettre ses paternelles bénédictions aux catéchistes volontaires ainsi qu'aux instituteurs et aux institutrices catholiques de son diocèse.

Mgr Charost, à la fin de l'audience, présenta au Saint-Père trois dames très dévouées aux grandes œuvres diocésaines, Mme Georges Serive, Mme Toulmond et Mme Heyndricks.

## La Bulgarie délaissée par la France

se tourne vers l'Allemagne

Sophia, 6 mars. — En vertu d'une disposition prise antérieurement à la guerre, un groupe d'officiers bulgares partira prochainement en Allemagne pour se perfectionner dans l'art militaire.

## GAZETTE

Evocation de Cauchemar

M. Patenôtre, ministre plénipotentiaire de deuxième classe, représentant de la République française à la Commission de contrôle des finances helléniques, qui vient d'être promu à la première classe de son grade et admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, fut, il y a quelques années, cause que le gouvernement français, protecteur des esclaves Humbert, passa un désagréable moment.

On venait de découvrir l'esquadrille colossale commandée par Théodore Humbert, qui se servait de ses hautes relations politiques pour emprunter des sommes considérables, gagées sur les imaginaires millions de la succession Crawford.

La famille Humbert, avec la complicité du gouvernement, avait pris très paisiblement le train à la gare d'Orléans et s'était rendue en Espagne, tandis que la police affectait de rechercher les fuyitifs de l'Italie, en Angleterre, en Belgique et partout où ils n'étaient pas. Les Humbert vivaient en paix à Madrid, forts du désir où était le gouvernement de ne les point trouver.

A quelque temps de là, M. Patenôtre, qui faisait partie de notre corps diplomatique accrédité à Madrid, se trouva général de la légation. Son œil de lynx eut vite découvert et reconnu les Humbert, qui bientôt après étaient arrêtés et ramenés en France.

Plusieurs hommes politiques dormirent assez mal les nuits suivantes, mais, par contre, le dossier des Humbert dort admirablement au Palais-Bourbon dans le caveau sépulcral de la Commission d'enquête nommée pour tirer cette affaire au clair.

## Le mot ne sera pas dit

M. Gustave Hervé dément qu'il doive être candidat aux prochaines élections dans le Midi.

Dame ! les électeurs auraient probablement hésité à voter pour lui. Ils auraient craint de recevoir en guise de remerciement, le mot de Cambonne, par lequel M. Hervé a répondu au ministre qui ouvrait la porte de sa prison.

## L'école cubiste

Un de nos confrères disait l'autre jour à l'inventeur de l'école d'insupportable peinture dite cubiste :

— Vous offrez à mes regards une toile où tuyaux de cheminées, pavés et troncs de cônes variés se disputent en couleurs violentes, les intitulés : Jeune fille américaine. Veuillez me dire dans quelle mesure je suis songer à l'Amérique et à ses jeunes filles devant vos acidités pointues ?

Vous croyez que le cubiste qui se nomme, paraît-il, Picasso, se montra embarrassé ? Pas du tout ! Il répondit, cool, cool, cool.

Avez-vous jamais entendu jouer la sonate Clair de lune, de Beethoven ? Vous n'avez pas alors manqué de vous demander en quoi cet assemblage de tons mineurs ou majeurs, ces modulations, ces harmonies et ces mélodies, ressemblent, peuvent prétendre à ressembler à leurs blêmes que Séldén réparaient sur les plaines et les bois ? Il en est de ma jeune fille américaine comme de la lune. Lorsque Beethoven formula les sons suscités en son âme, il n'avait pas la prétention de rivaliser avec l'astre des nuits en écolat lumineux, de le rendre exactement et précisément. Ce qu'il entendait, c'était l'harmonie de la langue de son génie l'inspiration que le clair de lune lui produisait. Il exprimait en musique les sensations éprouvées un soir de mai. C'est ainsi que je fais.

Que peut-on objecter à cela ?

## Enchaîne-toi toi-même

L'autre jour, dans un autobus Pigalle-Halle-aux-Vins, monte un grand Monsieur, très droit, haut en couleur et décoré de la rosette rouge.

Par hasard, le soleil donnait, la température était printanière. Le Monsieur avait le sang à la tête. Il voulut baisser la vitre qui se trouve derrière le chauffeur.

Hé là, Monsieur, cria le conducteur, n'ouvrez pas cette glace.

— Pourquoi ?  
— Parce que c'est défendu.  
— Par qui ?  
— Par le préfet de police.

Le voyageur esquissa un sourire très léger et se résigna philosophiquement à l'échec.

Le Cri de Paris, qui raconte cette histoire, dit même le nom du voyageur : c'était M. Hennion, préfet de police.

## Le coup du coin du bois

Y a-t-il eu admission du principe de l'immunité de la rente de la part de M. Caillaux, ministre des Finances ?

Oui, cela ne fait pas de doute. On n'admettra jamais que tous les membres de la Commission fiscale du Sénat, et que l'unanimité des journaux aient, dans un même aveuglement, fausement interprété le projet d'impôt sur le revenu déposé au bureau de la Commission sénatoriale.

La rente a été belle et bien exclue des valeurs mobilières soumises à l'impôt. M. Caillaux est le plus souvent obscur, je le sais. L'obscurité voulue est même une des ressources principales de sa politique. Je le sais encore. Mais être obscur au point de faire interpréter un de ses actes par l'univers entier contrairement à la pensée de leur auteur, cela dépasserait la limite de l'obscurité.

M. Caillaux a donc bien admis l'immunité de la rente.

Y a-t-il eu démenti de ce fait évident, certain ?

Oui, sans contredit, puisque l'heure où l'obscurité se démentit est devant mes yeux ! Je le lis, je le touche.

Où M. Caillaux est-il encastré : dans son reniement du programme du Congrès, certifié par le texte soumis à la Commission sénatoriale ou dans son démenti allégué par l'Agence Havas ? On ne saurait dire, non quand il a été le plus sincère, mais quand il a été le plus faux.

Mais ce qui est plus certain que son reniement du programme de Pau, et plus certain que son démenti, c'est que du démenti combiné avec le reniement il a été fabriqué un coup de Bourse dont les amis du ministre ont tiré un si scandaleux profit qu'il prendra dans l'histoire le nom de coup du coin du bois.

Au succès de son coup, c'est-à-dire à la faveur avec laquelle le monde des affaires a accueilli la renonciation de M. Caillaux au projet d'imposer la rente, le ministre des Finances a pu juger, au surplus, de quelle exécution ce projet est l'objet.

M. Caillaux n'a pas craint de spéculer sur sa bonté.

De la séance d'hier, la conclusion est celle tirée par M. Barthou : c'est une affaire à régler par le ministère de la Justice.

Je ne dirai pas autre chose :  
C'est un coup du coin du bois,  
C'est un attentat contre la fortune publique,  
C'est un coup de coquin.

Ne nous emballons pas, c'est surtout une des malproposités financières, coutumières à nos ministres des Finances : celle-là dépasse seulement les bornes de l'impudence, même ministérielle.

J. B.

## Une tentative de schisme

La paroisse de Chevrières (Isère) est depuis quelque temps privée de prêtre en raison de l'attitude de son maître dans la question du presbytère. Cet étrange magistrat vient de faire afficher les offres de service d'un M. de Lignières, qui se dit « archevêque gallican de Paris, métropolitain de France et des colonies » et qui propose un de ses prêtres (?) « pour remplacer celui qui a été enlevé ».

Comme le remarque très justement la Croix de l'Isère :

« Tous les catholiques savent quels essais de schisme ont été tentés par quelques prêtres apostats et quels échecs les ont suivis. Les expériences des Toitons, des Villatte et compagnie sont récentes.

Nous posons seulement une question à M. le maître de Chevrières.

Comment ce magistrat, par une affiche apposée en place réservée, ose-t-il provoquer ses administrés à la violation des lois ?

Ignore-t-il que si l'Eglise de Chevrières était donnée à des représentants d'un autre culte que celui qui y est traditionnel, ceux-ci en seraient dépossédés ? Ne sait-il pas que telle est la loi de 1905 et telle la jurisprudence ? S'il l'ignore, je pense que M. le sous-préfet le lui rappellera. S'il le sait et passe outre, c'est un abus de pouvoir singulièrement audacieux ! Offrir des primes à des étrangers parce qu'ils sont apostats et cela avec des sous qui appartiennent de par toutes les lois aux catholiques ; voilà ce dont M. le maître de Chevrières aura peine à se justifier. »

## Un ancien grand-maître du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient en correctionnelle

M. Gaston-Eugène-Lucien Bouley, qui comparait, aujourd'hui, devant la Chambre des appels correctionnels de la Cour de Paris, est né à Beaumont (Calvados). Le 10 janvier 1855, il est industriel, mais aussi franc-maçon.

Le Bulletin maçonnique le désigne en ces termes : « Le très illustre, très respectable F. Bouley, très puissant souverain, grand commandeur du Grand Collège des Rites, membre du Conseil de l'Ordre, ancien président du Conseil de l'Ordre. »

Or, M. Bouley a été condamné, le 26 janvier 1912, par la 11<sup>e</sup> Chambre correctionnelle de tribunal de la Seine, à 1 000 francs d'amende pour omission de titres de Sociétés illégalement constituées.

Le Parquet a estimé que la sanction était insuffisante et il a fait appel à minima. D'où la comparution du grand maître Bouley devant la Cour de Paris.